



COMMUNE DE REAUMUR

---

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du mardi 11 avril 2023**

**N° 2023-27 : SyDEV – Conventions pour l’effacement des réseaux électriques, des infrastructures de communications électroniques et de l’éclairage public de la rue Ferchault**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

- ☞ ACCEPTE la réalisation de ces travaux d’effacement des réseaux électriques, des infrastructures de communications électroniques et d’éclairage public sur la rue Ferchault.
- ☞ AUTORISE Madame le Maire à signer les conventions correspondantes. Les crédits sont inscrits au budget principal Commune 2023.

**N° 2023-28 : Communauté de Communes du Pays de Pouzauges – Pacte financier et fiscal du Pays de Pouzauges**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

- ☞ PREND ACTE du pacte financier et fiscal du Pays de Pouzauges.

**N° 2023-29 : Pouzauges Bocage Football Club Vendée – Attribution d’une subvention pour l’année 2023**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

- ☞ DECIDE d’octroyer une subvention d’un montant de 1 000 € à l’association Pouzauges Bocage Football Club Vendée pour l’année 2023, sous condition que le stade municipal soit utilisé régulièrement par l’association.
- ☞ CHARGE Madame le Maire d’inscrire cette dépense au budget principal Commune 2023.

## N° 2023-30 : Don pour l'achat de générateur pour l'Ukraine

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ ACCEPTE de verser une somme de 0,50 € par habitant, soit 438,50 € sur un compte dédié de la protection civile avec pour référence « Générateurs pour l'Ukraine ».

Vu le 14 avril 2023,  
par Madame le Maire,  
Céline REVEAU

